



Guerre en Ukraine

Un grand merci à la population éleusienne

Les violences de la guerre en Ukraine plongent sa population dans une tragique catastrophe humanitaire.

Quand une guerre frappe ce sont les civils innocents qui souffrent le plus...

Les collectes de produits pour l'Ukraine ont rencontré un franc succès.

La population éleusienne a grandement participé à cet élan de solidarité. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée. Cet altruisme va au-delà de toutes nos espérances.

Mais dans un souci d'efficacité, les associations humanitaires appellent aujourd'hui à opter de préférence pour les dons pharmaceutiques et tout ce qui touche à la petite enfance (voire la maternité). Elle nous invite à cibler nos achats. Elle incite aussi et surtout à contribuer à l'effort à travers des dons financiers. Les organismes qui gèrent cette crise sont nombreux. (Voir ci-dessous).

De son côté, l'association des maires de France, qui a appelé les communes à se mobiliser dès le début de l'invasion russe, a très récemment invité les mairies à « amplifier leur solidarité sous forme de dons financiers » car les besoins des Ukrainiens se portent désormais prioritairement sur du matériel spécifique.

Ce qui implique de flécher les dons financiers vers des associations reconnues et identifiées.

Lors du Conseil municipal du 21 mars 2022, un des points à l'ordre du jour était le montant de l'aide financière à accorder. C'est à l'unanimité que le Conseil municipal a opté pour la somme de 3000 euros, soit 1 euro par habitant

Notre commune a donc fait le choix de se rapprocher de FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) pour gérer cette transaction.

Le FACECO a été activé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour permettre aux collectivités territoriales d'apporter leur contribution financière à l'égard de la population ukrainienne.

Ce fonds de concours est géré par le Centre de crise et de soutien de l'Etat experts dans l'aide humanitaire d'urgence travaillant en liaison étroite avec les organisations internationales et les ONG françaises.

Vous pouvez envoyer « DON » par sms au 92 3 92.

Secours populaire : <https://don.secourspopulaire.fr/ukraine>

Secours catholique :

<https://don.secours-catholique.org/urgence-ukraine>

Agence des Nations Unies pour les réfugiés :

<https://donner.unhcr.org/urgence-ukraine>

Site de la Protection civile : don.protection-civile.org

IBAN : FR76 10278005 9800 0201 6430 684

BIC : CMCIFR2A

Titulaire : FNPC Tour Essor

14, rue Scandicci 93500 PANTIN

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %.



Les services techniques et les services administratifs de la ville ont largement contribué à ce ramassage.

Adieu Pierrot



Pierre Miquet nous a quittés le vendredi 8 avril dans sa 89^{ème} année.

Notre ami Pierrot a donné 25 ans de sa vie à la commune.

Élu au Conseil municipal en 1989 comme conseiller municipal, il sera nommé en 2001 adjoint au maire à la

présidence de la Commission des travaux. Il quittera ses fonctions municipales en 2014.

De nombreuses réalisations portent son empreinte dont les implantations des columbariums dans notre cimetière.

Il fut aussi très actif dans la vie associative : Membre des anciens combattants et Président des décorés du travail.

Titulaire des médailles du Combattant, du Mérite Fédéral et Grand Or du Travail, il fut aussi honoré de la Reconnaissance de la Nation.

Après une vie active et bien remplie, un serviteur de la commune d'Éleu nous a quittés.

Chaque euro recueilli est pour Sindiane

La jeune association Domeissa, créée en juillet 2020, a tenu sa première assemblée générale le vendredi 25 mars 2022, au Foyer municipal.



Pour sa première prise de parole, Dominique Doléans a souhaité la bienvenue aux élus et aux membres actifs de l'association.

Puis il relata toutes les actions réalisées en 2021.

En effet, l'association Domeissa a envoyé 8 fûts au village de Sindiane (Sénégal) contenant 550 kits scolaires, du matériel infirmier et des jouets. Elle a également offert 50 chaises et fait fabriquer sur place (par le menuisier du village) cinq tables pour la case des tout-petits.

Ensuite le président a évoqué les différents projets à l'étude : l'envoi de kits scolaires pour la rentrée prochaine, l'achat de blouses pour les tout-petits, la réfection des murs et du sol de la case des tout-petits, un envoi de jeux d'extérieur pour l'ensemble des enfants sans oublier une aide apportée à la case de santé. L'association aimerait également qu'un contrôle de la vue soit mis en place pour chaque enfant. Une opération qui permettrait d'envoyer ainsi des lunettes pour les enfants concernés. Très engagé, Dominique Doléans promet que chaque euro recueilli sera investi pour la survie et le bien-être des enfants et des habitants de Sindiane. Il confesse que le plus difficile est le transport des fûts par bateau et l'acheminement de ceux-ci de Dakar à Sindiane par des moyens rudimentaires. Tout le mérite revient au transporteur.

Enfin le président a tenu à remercier chaleureusement de leur présence et de leur soutien MM. Bernard Pruneau, maire de la commune, ainsi que Bruno Trachet, maire de Noyelles-les-Vermelles.

Comment est née une des toutes dernières associations éleusiennes



L'association Domeissa est le fruit d'une longue amitié entre Dominique Doléans (conseiller municipal d'Éleu) et Meissa Dieng, tous deux ex-employés à l'usine Filartois de Douvrin fermée en 2009. Ensemble ils décident de se rendre dans le village natal de Meissa en 2020.

C'est en découvrant les conditions de vie précaires des villageois et enfants du village que Dominique et sa famille conçoivent de créer l'association Domeissa. (association des deux prénoms).

CÉRÉMONIE DE LA COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.



A Éleu, les élus et les anciens combattants se sont réunis devant le monument aux morts pour célébrer les 60 ans des accords d'Évian qui prévoyaient un cessez-le-feu applicable le 19 mars 1962, à midi. La paix n'était pas encore là mais un horizon se dégagait pour la sortie de guerre.

La ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, Madame Geneviève Darrieussecq, dans sa lettre rappelle que « près de 30.000 d'entre eux avaient été tués, près de 70.000 blessés. Parmi ceux qui en sont revenus, aucun n'a oublié ce qu'il a vu, ce qu'il a vécu, ce qu'il a entendu. Près de deux millions d'appelés et de rappelés ont servi en Afrique du Nord, pendant 18, 28 ou 30 mois. Etudiants, jeunes cadres, ouvriers, agriculteurs, artisans, employés, c'est toute une génération, toute une société qui a été marquée par cette guerre et qui le reste aujourd'hui. Notre France en est héritière ».

Puis elle cite : « Les mémoires de la Guerre d'Algérie sont douloureuses mais sont précieuses. Notre mission collective est de porter un regard sur les blessures du passé, de poursuivre le travail d'histoire, de vérité et de réconciliation ».

Elle termina sa lettre en associant les harkis et les pieds noirs « en redisant son attachement aux rapatriés et à leurs familles, la République a rappelé avec force les douleurs de l'exil et les conditions d'arrivée en métropole ».

Accompagnés de la Batterie-fanfare d'Éleu, des porte-drapeaux, le maire, Bernard Pruneau et Guy Blanc, président des Anciens combattants ont déposé, symboliquement, une gerbe au pied du monument aux morts.

Prochaine commémoration :

DIMANCHE 8 MAI 2022 :

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1945

Rendez-vous à 11 h 30 face à l'hôtel de ville.

DIMANCHE 1er MAI 2022 :

Fête du travail

A 10 h 30 : Au Foyer municipal René-Dacheville, dépôt des revendications collectives.

Puis remise de la Médaille de la Ville ou d'une distinction honorifique aux récipiendaires de la Médaille d'Honneur du Travail

Dans nos écoles...

Distribution de friandises

Le vendredi 8 avril 2022, une délégation d'élus d'Éleu s'est rendue dans les écoles maternelles de la ville pour la traditionnelle distribution de friandises de Pâques.



École Giselle-Hernu



École Hélène-Boucher

BOURSE COMMUNALE

La bourse communale est octroyée une fois par an aux lycéens(nes) à partir de la seconde et aux étudiants(tes) poursuivant des études supérieures domiciliés à Eleu-dit-Leauwette.

Documents à fournir :

- Justificatif d'identité de l'élève (CNI, passeport ou permis de conduire).

- Certificat de scolarité de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier ou le relevé de notes du dernier trimestre.

RIB de l'élève si majeur ou celui des parents si l'élève est mineur.

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier.

- Uniquement pour les personnes non imposables : avis de non-imposition (impôts 2021 sur les revenus 2020).

Le dossier est à déposer à l'accueil de la mairie jusqu'au vendredi 8 juillet 2022.

Toute demande incomplète sera refusée.

Montant de la bourse communale :

35 euros pour les familles imposables.

50 euros pour les familles non-imposables.

Versement de l'aide courant juillet/août 2022.

Comité des fêtes

Flash back sur « Les années 80 »

On avait tous un grand besoin de vivre des moments conviviaux et festifs. C'est chose faite...



Après deux ans d'arrêt à cause du COVID, le Comité des fêtes est heureux d'avoir assuré son repas des années 80, le samedi 26 mars, à la salle Fléchier.

Dans l'ambiance, on a pu sentir de l'enthousiasme, de l'envie de partager des moments de convivialité !

Les convives étaient heureux de pouvoir danser et chanter sous l'animation du DJ habituel « Michaël ».

Le repas « Ch'ti » a été réalisé par le traiteur « Les Délices de Stéphane ».



PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

MARCHÉS AUX PUCES :

Le dimanche 7 août, à la Cité des Aéroplanes.

REPAS :

Le 12 novembre : Repas polonais, à la salle Fléchier.

Le 31 décembre : Repas de Saint-Sylvestre.

Assemblée générale de K'Danse

Trente ans, ça se célèbre...



L'Association qui compte à ce jour 84 licenciés a tenu son assemblée générale le vendredi 8 avril 2022, au complexe culturel et sportif Michel-Darras. L'occasion de présenter le bilan de l'année et les projets en cours.

La présidente, Mme Mireille Decq, dans son discours, remercie le Maire, M. Bernard Pruneau, les élus présents, les membres du bureau et les danseuses. Sa rétrospective de l'année écoulée est courte car le gala de danse fut annulé pour raisons sanitaires. Elle rappelle le confinement, le port du masque et, bien entendu, le pass' sanitaire. Une saison calamiteuse qui a, malgré tous les vents contraires, été menée à son terme. Le plus difficile fut la reprise de septembre 2021.

Elle fonde de sérieux espoirs pour l'avenir car les effectifs sont en hausse et le Gala de danse prévu le 18 juin sera l'occasion de fêter les 30 ans du club. Elle profite de l'occasion pour remercier vivement la municipalité pour la subvention accordée pour le fonctionnement du club.

Le bilan financier positif présenté par le trésorier Alain Bachelet est la preuve d'une gestion rigoureuse. Il a été approuvé par l'assemblée.

En conclusion, le maire, Bernard Pruneau, revient sur la crise sanitaire et requiert beaucoup de courage et de volonté de la part du monde associatif afin que celui-ci retrouve un second souffle. La ville d'Éleu est consciente du caractère indispensable et irremplaçable de la vie associative. Il termine ses propos en rappelant que toutes les associations ont perçu leurs subventions dans leur intégralité malgré la crise sanitaire.

GROUPES :

- **LA LATINVA FITNESS** (dès 12 ans), 20 danseuses. Le mardi de 19 h à 20 h 30.

- **MODERN'JAZZ** (à partir de 4 ans), 44 danseuses. Le mercredi de 14 h à 20 h.

- **DANSE COUNTRY** (adultes), 19 danseuses et 1 danseur. Le jeudi de 18 h 30 à 20 h.

PROGRAMME :

Samedi 18 juin 2022 : **SPECTACLE ANNUEL**, à la salle des sports). Les 30 ans de K'Danse.

Samedi 25 juin 2022 : Le Club participera à la Journée multisports de la FFST à Tourcoing.

PROJET 2023 : Déplacement du club dans les Alpes-Maritimes à Nice.

Comment ont voté les Éleusiens...

PREMIER TOUR :

Inscrits : 2073 ; Votants : 1480 (71,4 %) ; Blancs : 20 (1,4 %) ; Exprimés : 1449 (97,9 %).

Nathalie Arthaud (LO) : 13 (0,9 %) ; Fabien Roussel (PCF) : 49 (3,4 %) ; Emmanuel Macron (LREM) : 283 (19,5 %) ; Jean Lassalle (Rés.) : 29 (2,0 %) ; Marine Le Pen (RN) : 613 (42,3 %) ; Eric Zemmour (Rec) : 89 (6,1 %) ; Jean-Luc Mélançon (FLI) : 280 (19,3 %) ; Anne Hidalgo (PS) : 30 (2,1 %) ; Yannick Jadot (EELV) : 25 (1,7 %) ; Valérie Pécresse (LR) : 16 (1,1 %) ; Philippe Poutou (NPA) : 11 (0,8 %) ; Nicolas Dupont-Aignan (DLF) : 11 (0,8 %).

SECOND TOUR :

Inscrits : 2074 ; Votants : 1454 (70,1 %) ; Blancs : 58 (4 %) ; Exprimés : 1367 (94 %).

Marine Le Pen (RN) : 874 (63,9 %).
Emmanuel Macron (LREM) : 493 (36,1 %).

Sortie des aînés

Depuis deux ans, avec les incertitudes liées à la crise sanitaire, quasiment toutes les fêtes locales ont été annulées.

L'impact causé par la pandémie a eu des effets négatifs sur toute la population. Mais l'espoir renaît enfin ! Les associations programment leur assemblée générale. Les locations de salles communales pour des manifestations privées ou associatives sont enregistrées. Des repas associatifs ont déjà eu lieu, etc.

Les personnes âgées ont beaucoup souffert de l'isolement, du manque de convivialité et des plaisirs partagés d'une rencontre entre amis perdus de vue.

Que celles-ci soient rassurées : La sortie des aînés (21 mai) et le banquet (16 octobre) en leur honneur seront au programme cette année.

JEUDI 21 MAI 2022

SORTIE RESTO

CABARET ROYAL CASINO SPECTACLE

« Au Père Mathieu »

Sortie réservée aux Éleusiens âgés de 62 ans et plus

ATTENTION : Places limitées (un bus = 55 places)

Participation de 15 euros par personne

Inscriptions en mairie du 9 mai 2022 au 18 mai 2022

Horaires de ramassage des cars :

10 h 20 : Cité des Aéroplanes 10 h 40 : La Poste

10 h 25 : Rue Jean-Jaurès 10 h 45 : Salle Fléchier

10 h 30 : Rue E.-Bertieaux 10 h 50 : Café des Supporters

10 h 35 : Ecole Jules-Verne 11 h 00 : Mairie

PASS NUMÉRIQUE

Le PASS NUMÉRIQUE permet d'accéder à des services d'accompagnement sur les numériques essentiels (démarches en ligne, l'envoi d'Email ou le traitement de texte...).

Le dispositif du PASS NUMÉRIQUE vise à lutter contre cet illettrisme, en donnant le droit d'accéder, dans des lieux préalablement qualifiés, à des services d'accompagnement numérique. Il se matérialise par des carnets de plusieurs pass (chèques).

Dans la commune d'Eleu-dit-Leauwette, les carnets sont à retirer au secrétariat de la mairie, l'atelier d'accompagnement, quant à lui, a lieu à la Cyber Base d'Eleu-dit-Leauwette.

A SAVOIR :

Les PASS NUMÉRIQUES (aptic) sont financés intégralement par des commanditaires.

Les commanditaires sont des structures publiques ou privées qui choisissent d'œuvrer pour l'inclusion numérique sur leur territoire en finançant et définissant un réseau de distribution pour les PASS NUMÉRIQUES.